

RNCP40622

Certifié par ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Code NSF 312 : Commerce, vente

331 : Santé

Date d'échéance d'enregistrement 01-01-2025

Nomenclature de niveau de qualification Niveau 6

Informations pratiques

PROGRESS SANTÉ

Contact : **Stéphanie CARLIER 01 44 54 24 24** s.carlier@progress-sante.com

Accessibilité



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale.

Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap : s.carlier@progress-sante.com

Tarifs : Formation gratuite pour l'apprenti (prise en charge par le coût contrat). L'apprenti est rémunéré selon son âge et son niveau de formation.

Formation

Objectifs et contexte de la certification :

La licence professionnelle est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui confère à son titulaire le grade de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée.

La licence professionnelle poursuit un objectif d'insertion professionnelle et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie.

La licence professionnelle favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Les opticiens-lunetiers (titulaires du BTS d'Opticien-Lunetier), dans leur domaine d'exercice qui est réglementé, sont désormais habilités à effectuer différents actes et examens dans le cadre du Code de la santé publique avec par exemple :

- Le Décret n° 2016-1381 du 12 octobre 2016 relatif aux conditions de délivrance de verres correcteurs ou de lentilles de contact oculaire correctrices et aux règles d'exercice de la profession d'opticien-lunetier, permet à l'opticien de délivrer sans ordonnance médicale un nouvel équipement après avoir réalisé un examen réfractif qu'en cas de perte ou de bris des verres correcteurs d'amétropie, lorsque l'urgence est constatée et en l'absence de solution médicale adaptée (article D. 4362-13 du Code de la Santé Publique).

- Le Décret n° 2024-617 du 27 juin 2024 relatif à l'adaptation de la prescription par l'opticien-lunetier lors de la première délivrance de verres correcteurs ou de lentilles de contact, permet à l'opticien (article D. 4362-11-1 du Code de la santé publique), dans le cadre d'une première délivrance de lentilles de contact oculaire, de réaliser un examen de la réfraction, d'adapter les corrections optiques prescrites, sauf opposition du prescripteur mentionnée expressément sur l'ordonnance et à condition d'avoir obtenu une réponse favorable ou réputée favorable de la part du prescripteur. Il en va de même pour le renouvellement de délivrance de lentilles de contact oculaire.

Cette évolution de la pratique de l'opticien dans les magasins d'optique ne peut que se poursuivre avec, entre autres, le vieillissement de la population en France et « l'épidémie » de myopie qui touche les enfants.

La licence professionnelle mention « *Optique Professionnelle* » vise à renforcer les compétences des opticiens-lunetiers.

Alors que le champ d'activité des opticiens s'est élargi et que les technologies afférentes se sont développées, sans que le BTS OL ne soit adapté en conséquence, l'écart entre les exigences du métier et les compétences de opticiens s'est accrue. Ce décalage est particulièrement marqué dans la réalisation des examens de vue, qui requièrent un renforcement des techniques.

Par ailleurs, la gestion de la fatigue visuelle, de la vision au travail, de l'évolution de la myopie, ainsi que la prise en charge des personnes âgées et des personnes en situation de déficience visuelle constituent des compétences essentielles pour un opticien spécialisé en santé visuelle.

RNCP40622BC01 - Utiliser les outils numériques de référence

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

RNCP40622BC02 - Exploiter des données à des fins d'analyse

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

RNCP40622BC03 - S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère

RNCP40622BC04 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

RNCP40622BC05 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

RNCP40622BC06 - Réaliser des examens complets du système visuel

En fonction de la réglementation en vigueur et en identifiant les situations où il faut s'y référer :

- Réaliser une histoire de cas approfondie (identification de pathologies systémiques ou oculaires influençant le déroulé de l'examen de vue
- Repérer une anomalie et orienter vers un autre professionnel de santé
- Réaliser une émmétropisation en vision de loin et en vision de près
- Prendre en charge de manière plus pertinente la correction des faibles astigmatismes, notamment en détectant les astigmatismes tensionnels, ainsi que de la variabilité de l'amétropie liée à certains comportements accommodatifs
- Évaluer la vision binoculaire de manière approfondie, en sachant référer vers un orthoptiste
- Comprendre précisément la situation visuelle afin de garantir ainsi le choix de l'équipement le plus adapté

RNCP40622BC07 - Déterminer les équipements spécifiques aux besoins du patient

- Manipuler des lentilles souples et rigides
- Informer de manière approfondie et pratique sur les précautions d'usage des lentilles, des solutions d'entretien, en vue d'un port sécurisé
- Analyser l'origine de la réfraction complémentaire (altération de surface, origine optique...)
- Identifier une urgence ophtalmique en magasin d'optique afin de référer à un ophtalmologiste
- Expliquer la réglementation en vigueur pour la conduite automobile
- Conseiller un éclairage pour optimiser la performance visuelle
- Préconiser un ou des filtres sélectifs
- Référer à un autre professionnel de santé en rédigeant un courrier
- Expliquer les prises en charge des différents financeurs

RNCP40622BC08 - Réaliser des examens complémentaires à l'attention d'un public spécifique (Bloc optionnel - spécialisation A)

Chez l'enfant :

- Prendre une acuité visuelle à l'âge préverbal en adaptant les tests à la compréhension de l'enfant
- Reconnaître les signes de l'amblyopie en expliquant aux parents ou à la famille les différents moyens de prise en charge
- Identifier une myopie évolutive en expliquant les différentes méthodes de sa prise en charge
- Repérer les anomalies du sens chromatique
- Expliquer les conséquences de la prématurité sur la vision ou les grandes pathologies oculaires

Chez la personne âgée :

- Expliquer les différents effets du vieillissement sur l'œil et les annexes oculaires
- Réaliser un examen de vue complet à la lunette d'essai chez une personne en situation de dépendance
- Reconnaître les pathologies de la personne âgée ayant une incidence sur la vision
- Préconiser une addition pour une personne avec une baisse d'acuité visuelle en vision de près, n'étant pas dans une situation de basse vision

Dans le cadre de l'optimisation de la vision au travail :

- Dispenser des préconisations au client pour rechercher une meilleure performance visuelle possible dans ses activités privées et professionnelles
- Utiliser les principes généraux de l'aménagement d'un poste de travail pour améliorer l'ergonomie visuelle
- Conseiller pour réduire la fatigue visuelle au travail

- Informer et expliquer les différents risques au travail
- Préconiser des lunettes de protection au travail

RNCP40622BC09 - Gérer et développer des points de vente en optique lunetterie (Bloc optionnel - spécialisation B)

- Créer un point de vente en choisissant le modèle économique et le statut juridique appropriés
- Manager son équipe et piloter son unité commerciale
- Organiser le merchandising d'un point de vente
- Optimiser le parcours client dans l'optique
- Participer au déploiement de la stratégie commerciale et marketing adaptée au marché et au secteur de l'optique
- Négocier un contrat avec un consommateur (BtoC)
- Manager une relation commerciale avec un collaborateur, une enseigne, ou un fournisseur (BtoB)

Compétences attestées :

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

Socle commun

En fonction de la réglementation en vigueur et en identifiant les situations s'y référant :

- Réaliser une histoire de cas approfondie (identification de pathologies systémiques ou oculaires influençant le déroulé de l'examen de vue
- Repérer une anomalie et orienter vers un autre professionnel de santé
- Réaliser une émmétropisation en vision de loin et en vision de près
- Prendre en charge de manière plus pertinente la correction des faibles astigmatismes, notamment en détectant les astigmatismes tensionnels, ainsi que de la variabilité de l'amétropie liée à certains comportements accommodatifs
- Évaluer la vision binoculaire de manière plus approfondie, en sachant référer vers un orthoptiste

Activités visées :

Socle commun

- Réalisation d'un examen de vue complet
- Proposition et adaptation des équipements spécifiques

Spécialisation A

- Réalisation d'examens complémentaires sur un public spécifique

Spécialisation B

- Gestion et développement d'un point de vente

- Comprendre de manière plus précise la situation visuelle afin de garantir ainsi le choix de l'équipement le plus adapté
- Manipuler des lentilles souples et rigides
- Informer de manière approfondie et pratique sur les précautions d'usage des lentilles, des solutions d'entretien, en vue d'un port sécurisé
- Analyser l'origine de la réfraction complémentaire (altération de surface, origine optique...)
- Identifier une urgence ophtalmique en magasin d'optique afin de référer à un ophtalmologiste
- Expliquer la réglementation en vigueur pour la conduite automobile
- Conseiller un éclairage pour optimiser la performance visuelle
- Préconiser un ou des filtres sélectifs
- Référer à un autre professionnel de santé en rédigeant un courrier
- Expliquer les prises en charge des différents financeurs

Compétences spécifiques de la spécialisation A

Chez l'enfant :

- Prendre une acuité visuelle à l'âge préverbal en adaptant les tests à la compréhension de l'enfant
- Reconnaître les signes de l'amblyopie en expliquant aux parents ou à la famille les différents moyens de prise en charge
- Identifier une myopie évolutive en expliquant les différentes méthodes de sa prise en charge
- Repérer les anomalies du sens chromatique
- Expliquer les conséquences de la prématurité sur la vision ou les grandes pathologies oculaires

Chez la personne âgée :

- Expliquer les différents effets du vieillissement sur l'œil et les annexes oculaires
- Réaliser un examen de vue complet à la lunette d'essai chez une personne en situation de dépendance
- Reconnaître les pathologies de la personne âgée ayant une incidence sur la vision
- Préconiser une addition pour une personne avec une baisse d'acuité visuelle en vision de près, n'étant pas dans une situation de basse vision

Dans le cadre de l'optimisation de la vision au travail :

- Dispenser des préconisations au client pour rechercher une meilleure performance visuelle possible dans ses activités privées et professionnelles
- Utiliser les principes généraux de l'aménagement d'un poste de travail pour améliorer l'ergonomie visuelle
- Conseiller pour réduire la fatigue visuelle au travail
- Informer et expliquer les différents risques au travail
- Préconiser des lunettes de protection au travail

Compétences spécifiques de la spécialisation B

- Créer un point de vente en choisissant le modèle économique et le statut juridique appropriés
- Manager son équipe et piloter son unité commerciale
- Organiser le merchandising d'un point de vente
- Optimiser le parcours client dans l'optique
- Participer au déploiement de la stratégie commerciale et marketing adaptée au marché et au secteur de l'optique
- Négocier un contrat avec un consommateur (BtoC)
- Manager une relation commerciale avec un collaborateur, une enseigne, ou un fournisseur (BtoB)

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Modalités d'évaluation :

Pour la spécialisation A : validation des blocs BC01 à BC07 et BC08

Pour la spécialisation B : validation des blocs BC01 à BC07 et BC09

Programme de Formation

Optométrie (3 UE)

Contactologie (3 UE)

Basse vision (1 UE)

Sensibilisation aux urgences ophtalmiques (1 UE)

Pratique professionnelle : une synthèse des connaissances acquises en optométrie et en contactologie (1 UE)

Travail d'Étude et de Recherche : réalisation d'une étude bibliographique sur un sujet lié à l'optométrie, la contactologie, la basse vision (1 UE)

Connaissances générales : anglais, informatique et législation (1 UE)

Durée

En alternance :

Durée : 480 heures (sur 1 an), démarrage en septembre.

Statut : Salarié

Tarif : Formation gratuite (prise en charge par l'OPCO de l'employeur)

Contrat : CDD de 12 mois

Formation : 2 jours par semaine en CFA

Stage : 3 jours par semaine chez un opticien

Méthodes mobilisées - espace numérique de travail - ateliers d'optométrie et de montage - 9 salles de cours +1 salle de travail - écrans numériques	Rythme de l'alternance Emploi du temps : - 1^{ère} année : 2 jours en CFA / 3 jours en entreprise
Modalités d'évaluation • Evaluation des acquis en centre de formation (devoirs surveillés, productions personnelles, entraînement projet professionnel, business plan, études de cas pratiques). • Evaluation en entreprise (entretiens avec le maître d'apprentissage, l'apprenti et le responsable suivi CFA). • Examen final se déroule à l'Université Paris-Saclay en juin.	Suite de parcours post diplôme Poursuites des études : Master en lien avec la spécialité
Métiers et domaines d'activité Le titulaire de la licence Pro peut exercer les emplois suivants : Secteurs d'activités : G47-78A : Commerces de détail d'optique G47.00.83 : Commerce de détail d'équipements photographiques, optiques et de précision, services d'opticien Type d'emplois accessibles : Pour les étudiants ayant suivi la spécialisation A : - Opticiens spécialisés dans un magasin d'optique ou une autre structure de santé visuelle - Délégués technico-commerciaux dans l'optique ophtalmique Pour les étudiants ayant suivi la spécialisation B : - Acheteurs (grands magasins, centrales d'achat, sièges) - Adjointes aux managers, directeurs ou responsables marketing, communication ou stratégie commerciale Sous réserve de formation complémentaire et/ou après une expérience professionnelle : - Intervenants dans les écoles d'optique et autres structures de formation	Équivalence ECTS (uniquement pour formations postbac) Crédits ECTS : 180
Conditions d'admission (Diplômes et modalités d'admission) BTS OPTICIEN LUNETIER Candidature en ligne, sur Parcoursup ou sur site auprès des équipes d'admissions Entretien de motivation à la suite de la validation du dossier Délais de réponse de 15 jours	Admission définitive à la signature d'un contrat d'alternance - Après la validation de la candidature par la commission de l'établissement - À la signature d'un contrat d'alternance - À signature du règlement intérieur et conditions générales de ventes pour les étudiants en initial Rentrée <i>Courant septembre (chaque année)</i>